



NORIA
et compagnie
Centre de formation éco-construction

7, rue de Vilaine
44460 Saint Nicolas de Redon
siret : 494 928 294 000 29
code A.P.E : 8559A
T : 02 99 72 10 89
M : 06 48 25 66 97
e-mail : coordination.noria@gmail.com

Maçon en terre crue (MTC)

Certification de niveau V créée par Noria et Compagnie
Inscrit au RNCP (code 31908) - 9 blocs de compétences certifiants

Objectif de la formation

Le Maçon(ne) Terre crue intervient dans la réalisation de travaux neufs, restauration ou réhabilitation ; pour de l'habitat individuel, du petit collectif, des bâtiments tertiaires, des bâtiments publics ou privés.

Il maîtrise les techniques de la construction en terre crue, il utilise des matériaux sains et écologiques en respectant les réglementations thermiques et les normes environnementales en vigueur.

Selon les spécificités locales, il procède à l'analyse des besoins, à la proposition et à la réalisation d'ouvrages en structures porteuses et second œuvre à partir d'éléments préfabriqués ou transformés sur place.

Il réalise les activités suivantes : Analyser les matières premières et les systèmes constructifs ; Construire un mur en pierre avec ou sans mortier de terre ; Construire un mur en terre ; Construire ou restaurer un mur en torchis ou en terre allégée ; Enduire et finir une surface horizontale ou verticale ; Réaliser un franchissement en maçonnerie ou en bois ; implanter et assiser un bâtiment ; Restaurer, rénover ou réhabiliter un ouvrage en terre ou en pierre ; Préparer, organiser le chantier et respecter les règles de sécurité.

Durée totale : 1120 h
Durée en centre : 805 h
Durée en stage : 315 h

Lieu : 7 rue de la Vilaine
à Saint-Nicolas-de-Redon
Coût : 11 270 €



Pré-requis :

- . aptitudes au travail manuel
- . aptitudes aux calculs
- . aptitudes au travail en équipe
- . notions de bases en informatique
- . projet professionnel

Publics :

Tous publics, salariés, demandeurs d'emploi, artisans, professionnels du bâtiment, personnes en reconversion professionnelle, travailleurs en situation de handicap.

Il est possible de suivre un parcours de formation partiel et individualisé ainsi que de valider des blocs de compétences certifiants. La certification est également accessible par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Pour tout renseignement, nous contacter.

Dates et possibilités de financement :

Du 01/04 au 26/11/2020
(Interruption du 10 au 24/08)

Consulter le site du CARIF-OREF de la Région des Pays de la Loire